



# N° 154 Audit de légalité et de gestion des indemnités horaires versées par la Ville de Genève

rapport publié le 21 novembre 2019

No 154 Indemnités horaires versées par la Ville de Genève			
Recommandations proposées	8	Ouvert	5
		Fermé	2
		Refusé	1

Sur les huit recommandations émises par la Cour des comptes, sept ont été acceptées et une a été refusée.

Au 30 juin 2020, deux recommandations ont été mises en œuvre, toutes durant la période sous revue.

Les mesures suivantes ont été prises :

- le nouveau règlement sur les inconvénients de service horaires a été adopté par le précédent Conseil administratif lors de sa séance du 26 juin 2019 (recommandation 2). L'adoption définitive du règlement devrait intervenir à l'issue de la procédure de consultation des organisations représentatives du personnel et des commissions du personnel concernées.
- les indemnités versées de manière indue à certains collaborateurs/-trices ont été supprimées dès le 30 juin 2020 (recommandation 8). Cela concerne deux services, le service de la police municipale et le Grand Théâtre de Genève.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 30 juin 2020, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 154 Indemnités horaires versées par la Ville de Genève					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
154-R1	Finaliser le projet de règlement en lien avec les articles 19 et 20 du règlement en lien avec la soumission des indemnités horaires aux cotisations du deuxième pilier.				Refusé
154-R2	Adopter le projet de règlement sur les inconvénients de services horaires dans les meilleurs délais.	Significatif	Conseil administratif	26.06.2019	Fermé
154-R3	Définir rapidement les modalités de mise en œuvre du nouveau règlement.	Significatif	Conseil administratif	31.12.2020	Ouvert
154-R4	Réduire les inconvénients de service horaires par une meilleure organisation du temps de travail.	Mineur	Conseil administratif	31.12.2020	Ouvert
154-R5	S'assurer du respect des dispositions prévues dans le RAT.	Significatif	Conseil administratif	31.12.2021	Ouvert
154-R6	Concevoir un système d'information et un environnement de contrôle performant et répondant aux besoins des services.	Significatif Majeur	DSIC Départements Services	30.06.2021	Ouvert
154-R7	Mettre en place des contrôles permettant le respect des dispositions prévues en matière de gestion des indemnités horaires.	Significatif Majeur	Conseil administratif Départements	31.05.2021	Ouvert
154-R8	Suspendre les indemnités indues.	Significatif Majeur	Conseil administratif	31.05.2020	Fermé